

Seul le prononcé fait foi

ONUDI

Conseil du développement industriel, 37^e session, 10-12 mai 2010

Point de l'ordre du jour no. 3 :

Rapport annuel du Directeur général

sur les activités de l'Organisation en 2009

Intervention de

la délégation de l'Autriche

Mme Maria Rotheiser-Scotti

Directrice du département de la coopération multilatérale
pour le développement, Ministère fédéral des affaires
européennes et internationales

le 10 mai 2010

Merci, Monsieur le Président. Tout en souscrivant pleinement à la déclaration de l'Union européenne, je souhaiterais souligner quelques points particulièrement importants au nom de la République d'Autriche.

(A ce titre, c'est bien évidemment pour moi un plaisir particulier de commencer cette intervention en vous félicitant de votre désignation pour conduire cette session.) En vous choisissant, vos collègues ont rendu hommage aux efforts de l'Autriche pour soutenir l'ONUDI dans l'accomplissement de son mandat, et je les en remercie. C'est la responsabilité particulière de tout Etat de siège d'une organisation d'œuvrer pour rapprocher les points de vue de ses membres afin de lui permettre d'aller de l'avant.]

M. le Président,

En ces temps de crise globale, à la fois financière, écologique, alimentaire, sociale, l'apport de l'ONUDI au système multilatéral est de mieux en mieux compris et de plus en plus reconnu : il est de prendre en charge les articulations complexes qui lient développement, environnement, énergie, pour accompagner les Etats membres sur le chemin de la croissance économique et de l'industrialisation afin de leur permettre de réduire la pauvreté. Dans cette perspective, développement et protection de l'environnement ne s'opposent pas, mais s'harmonisent. En favorisant les transferts de technologies propres, l'accès à l'investissement, le raccordement des plus pauvres aux réseaux d'énergie, l'ONUDI est le laboratoire mondial où se forge concrètement cette harmonie.

Lancés sous l'égide de l'ONUDI et du PNUE, les *centres nationaux de production propres* sont particulièrement représentatifs de cette action en faveur d'une transition vers une économie à la fois pauvre en émissions de carbone et soucieuse du sort des plus pauvres. Ce programme fonctionne aujourd'hui dans 47 pays en développement ou en transition. L'Autriche l'a soutenu dès son lancement et compte parmi ses principaux bailleurs de fonds, avec près de 10 millions d'euros engagés.

Sous la houlette de son Directeur général, M. Yumkella, l'ONUDI est devenue une des organisations du système des Nations unies les plus engagées dans la voie de la réforme. Nous devons lui en témoigner reconnaissance. L'ONUDI est très proactive au sein des mécanismes de coordination inter-agences des Nations unies, notamment de celui dédié à l'énergie, présidé par le Directeur général. Nous attendons également beaucoup de M. Yumkella à la tête du Groupe consultatif sur l'énergie et le changement climatique, mis en place en juin dernier.

L'Autriche soutient pleinement l'initiative de gestion du changement introduite à l'ONUDI par le Directeur général, ainsi que les mesures qui mettent l'organisation toujours plus à l'écoute de ses mandants, qu'ils soient bailleurs de fonds ou récipiendaires. Ces innovations sont indispensables pour faire de l'ONUDI un prestataire plus efficace et accompagner le doublement du volume de sa coopération technique. A l'ONUDI, la conduite de la réforme est un processus qui couvre plusieurs aspects et s'inspire des expériences en cours dans d'autres

organisations du système des Nations unies. L'Autriche s'en félicite et réitère sa disponibilité pour accompagner l'organisation dans cette voie.

Je vous remercie, Monsieur le Président.